



École de la Renaissance  
370 boul. d'Annecy, Blainville, Qc. J7B 1J7  
Téléphone : 450-433-5375 Télécopieur : 450-433-5378

## PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024

Séance ordinaire du 9 avril 2024 tenue à 19h par TEAMS

|              | PRÉSENT | ABSENT |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------|---------|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|              |         | X      | Madame Myriam Charlebois, Parent membre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|              | X       |        | Monsieur Frédérick Stadler, Parent membre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|              | X       |        | Monsieur Patrice Lacelle, Parent membre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|              | X       |        | Madame Janick Villeneuve, Parent membre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|              | X       |        | Monsieur Nicolas Lapointe, Parent membre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|              | X       |        | Madame France Bernier, directrice                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|              |         | X      | Madame Katherine Bolduc, représentante du personnel enseignant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|              | X       |        | Madame Valérie Lapointe, représentante du personnel enseignant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|              | X       |        | Madame Dominique Tessier, représentante du personnel enseignant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|              | X       |        | Madame Christine Lambert, représentante personnel service de garde                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|              | X       |        | Madame Ariane Zurbuchen, représentante des professionnels                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|              | X       |        | Madame Jacinthe Hogue, parent membre substitut                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|              | X       |        | Monsieur Adbennour Aziri, parent membre substitut                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|              |         |        | <b>1. Ouverture de l'assemblée</b><br>L'assemblée est ouverte à : 19h02<br><br>Nomination d'une secrétaire de réunion Jacinthe Hogue                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| CE-23/24-056 |         |        | <b>2. Adoption de l'ordre du jour séance 9 avril 2024</b><br>IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTINE LAMBERT d'adopter l'ordre du jour tel quel.<br><b>Adopté à l'unanimité.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| CE-23/24-057 |         |        | <b>3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 mars 2024</b><br>IL EST PROPOSÉ PAR NICOLAS LAPOINTE d'adopter le procès-verbal tel quel<br><b>Adopté à l'unanimité.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|              |         |        | <b>4. Parole au public</b><br>Pas de public                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|              |         |        | <b>5. Suivi</b><br>Aucun suivi                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| CE-23/24-058 |         |        | <b>6. Règles de fonctionnement du service de garde 2024-2025</b><br><br>Les modifications suivantes ont été apportées : <ol style="list-style-type: none"><li>1. La période de devoirs passe du matin au soir, soit de 16h45 à 17h15. C'est un choix école. Il y a peu de participation. Ce n'est pas obligatoire.</li><li>2. Les changements de la grille tarifaire pour la Marmite à saveurs seront transmis prochainement. Les commandes se feront par Internet.</li><li>3. Les tarifs sont changés. Le plan d'atténuation pour le tarif du midi passe de 40% à 20% pour la prochaine année scolaire.</li></ol><br>IL EST PROPOSÉ PAR JANICK VILLENEUVE d'adopter les règles de fonctionnement 2024-2025 telles quelles<br><b>Adopté à l'unanimité.</b> |

## 7. Bloc d'information

**a) Présidente**

Mme Villeneuve demande la date de la déclaration de la clientèle à Mme Lambert. Ce sera le 30 septembre 2024. Idéalement, les enfants doivent être présents au service de garde une semaine avant et une semaine après pour obtenir les subventions.

Mme Villeneuve demande s'il y a beaucoup de débordement de clientèle en fin de journée. Mme Bernier mentionne que ce sont souvent les mêmes personnes qui sont en retard. Mme Lambert commente l'impact des retards sur la vie personnelle des employés.

**b) Délégué de l'OPP**

M. Lapointe précise que l'orthograph-o-thon aura lieu le 15 avril. Les informations concernant la soirée cinéma seront envoyées à Mme Bernier après l'orthograph-o-thon.

Mme Bernier demande des informations sur les chandails de finissants. Après discussion, il est décidé qu'ils seront vendus au prix coutant.

Adopté à l'unanimité

**c) Service de garde**

Les inscriptions et les réinscriptions auront lieu du 10 au 28 avril 2024. La journée pédagogique du 22 avril est annulée et devient une journée de classe régulière.

L'activité de basketball en parascolaire a débuté le 5 avril dernier.

Une prochaine session de sciences en folie débute le 17 avril ainsi que du Zoomba.

Mme Villeneuve demande s'il y aura une prochaine session de soccer. Mme Lambert y travaille.

**d) Direction et personnel enseignant**

La clientèle 2024-2025 est à venir.

Il y aura des rencontres de parents durant la semaine du 18 mars.

Mme Bernier présente la clientèle pour la prochaine année. (3 groupes présco, 3 groupes de 1<sup>re</sup> année, 2 groupes de 2<sup>e</sup> année, 2 groupes de 3<sup>e</sup> année, 2 groupes de 4<sup>e</sup> année, 2 groupes de 5<sup>e</sup> année, 2 groupes de 6<sup>e</sup> année et 3 groupes de CSP)

Retour sur les problèmes de plagiat. La direction a rencontré les parents et nous n'en avons plus entendu parler.

À la suite de directives ministérielles, le code de vie de l'école a été modifié. La phrase suivante a été ajoutée : Les tablettes électroniques, lecteur MP3, cellulaire, appareil photo et montre intelligente sont interdits à l'école en tout temps, incluant les sorties, le service de garde et les activités privilèges.

IL EST PROPOSÉ PAR VALÉRIE LAPOINTE d'adopter le procès-verbal tel quel

**Adopté à l'unanimité.**

Du 13 au 17 mai, c'est la semaine des services de garde.

Des collations seront offertes aux élèves les jeudis ou vendredis à partir du 16 mai jusqu'au 13 juin. L'information sera inscrite dans l'info-parents.

Le conseil d'établissement du 22 avril est annulé et remplacé par celui du 9 avril.

La prochaine rencontre du CÉ se tiendra en mai.

### 13. Questions diverses

Patrice demande s'il y a des nouvelles de l'aménagement de la cour. Mme Bernier mentionne avoir remis tous les documents. Nous devrions avoir des nouvelles en mai.

**CE-23/24-061      14. Levée de l'assemblée à 19h41**

**IL EST PROPOSÉ par**

La direction, Madame France Bernier

La présidente, Mme Janick Villeneuve

Le secrétaire, Jacinthe Hogue